

Discours de clôture du Président de la République à la Conférence nationale du handicap 2026.

Emmanuel MACRON

Bonjour, Mesdames et Messieurs. Et en effet, je veux saluer les premiers rangs. Merci d'avoir mis des mots sur ce silence. Mesdames, Messieurs les ministres, merci à nos ministres d'être présents en nombre ce matin, je sais, pour les tables rondes successives, et ce qui montre l'engagement du Gouvernement. Je vous en remercie.

Mesdames, messieurs les parlementaires ici présents, monsieur le préfet, monsieur le président du Conseil départemental, merci de nous accueillir et merci aussi de vos mots ce matin et de votre engagement. Monsieur le maire, merci pour votre accueil dans ce magnifique lieu.

Mesdames, messieurs les élus, mesdames et messieurs les représentantes et représentants d'associations, présidentes et présidents, monsieur le président du CNCPPH, cher Jérémie et tous les membres, mesdames et messieurs en vos grades et qualités, comme on dit, pour ne pas poursuivre plus longuement les présentations, mais je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui et très heureux d'être là pour cette nouvelle Conférence nationale du handicap, ici au PRISM, qui est un lieu emblématique de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, conçu comme un espace de rencontres, de sport, de citoyenneté accessible à tous.

Alors je veux vous remercier d'abord d'avoir collectivement décalé de quelques semaines cette conférence. Je pense qu'on a eu collectivement raison parce que les chaleurs du mois de juillet à la date qui était initialement prévue nous auraient conduits à beaucoup plus souffrir et donc la sagesse l'a emporté et la cohérence. Et je veux remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce rendez-vous, les associations, les collectivités, les professionnels, les administrations et surtout, si je puis dire, les personnes en situation de handicap et leurs proches qui ont conçu ce travail comme celui que nous avons fait toutes ces dernières années. Avant de regarder l'avenir, je veux revenir quelques instants sur le chemin que nous avons parcouru que vous avez collectivement effectué ces dernières années avec des résultats qui comptent. L'école pour tous, d'abord, a continué de progresser durant ces dernières années. En 2025, je parle sous le contrôle de Monsieur le Ministre et les chiffres doivent encore augmenter en cette rentrée 2026, il y a eu plus de 550 000 élèves en situation de handicap qui ont été scolarisés. Il y en avait en 2017, 321 000. Soit une hausse donc de 62 %. Pour les accompagner, nous avons, la Nation a triplé le nombre d'AESH, passé de 43 000 à plus de 140 000 sur le territoire, avec un travail aussi qui continue pour améliorer leurs conditions de travail, de rémunération, leur statut. Les pôles d'appui à la scolarité sont en cours de déploiement pour améliorer concrètement l'accompagnement des élèves en situation de handicap. On a 1 500 pôles qui sont déployés en 2026. C'est la moitié du maillage cible qu'on vise. Au total, durant les 9 dernières années, les moyens consacrés à l'école inclusive ont ainsi plus que doublé et la nation est passée d'un investissement de 2,1 milliards par an à 4,8 milliards par an. Je le dis parce que c'est souvent oublié dans les débats publics et c'est légitime, fort, important, mais nous avons en 8 ans mobilisé 40 milliards d'euros pour l'école inclusive et nous devons continuer. Dans l'enseignement supérieur aussi, nous avons agi sans relâche grâce aux interpellations nombreuses que j'avais eues dès le début. Des dizaines de milliers d'étudiants en situation de handicap accèdent désormais plus facilement aux bourses sur critères sociaux grâce à 4 points de charge supplémentaires selon les situations, ce qui peut représenter plus de 2 000 euros d'aide en plus chaque année.

Et parce que l'inclusion ne s'arrête pas aux portes de l'école et de l'université, nous avons également poursuivi les efforts en matière d'insertion professionnelle. Le chômage des personnes en situation de handicap est ainsi passé de 17,6 % en 2017 à 11,5 % en 2025. C'est son plus bas niveau historique. Dans le même temps, nous avons renforcé l'accompagnement vers l'emploi, fait progresser les droits des travailleurs en ESAT, l'ESAT de Dole était là d'ailleurs à l'accueil et je vous remercie pour le travail fait. Et puis nous avons voulu engager des réformes nécessaires qui avaient été longtemps laissées de côté sur beaucoup d'autres sujets essentiels pour les personnes en situation de handicap. Je pense à la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé, mesure de justice sociale et d'indépendance. C'est là aussi le fruit de la mobilisation de plusieurs associations et de l'interpellation de plusieurs d'entre vous durant la campagne de 2022, qui a conduit à cette décision, puis cette mesure législative. Et je remercie les ministres et les parlementaires qui l'ont votée. Et depuis 2017, le montant de l'allocation adulte handicapé a été revalorisé, passant de 810 euros par mois à plus de 1 040 euros par mois en 2026, soit une hausse de 29 %. Je pense aussi à la simplification des démarches administratives et à la question récurrente des délais de traitement des dossiers, dans les MDPH. Nous avons collectivement simplifié les procédures, mis en place depuis 2019 les droits à vie pour les personnes présentant un handicap irréversible, et là, nous continuons le travail pour que l'application se fasse partout de manière plus homogène sur le territoire, parce que j'ai, par les remontées, des situations qui encore ne sont pas normales, mais on a beaucoup progressé sur ce terrain. Il faut aller au bout de sa mise en œuvre, et je remercie tous les acteurs, là aussi, qui se sont beaucoup mobilisés.

Je pense également aux avancées concrètes engagées ces dernières années pour renforcer la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap : rétablissement du droit de vote des majeurs sous tutelle, accessibilité accrue des campagnes électorales, généralisation des professions de foi en format facile à lire et à comprendre pour les élections législatives, régionales et présidentielles.

Enfin, pour m'arrêter là, je pense à l'avancée majeure en matière de compensation et d'autonomie, fruit de la conférence précédente de 2023, la prise en charge intégrale des fauteuils roulants dont bénéficient depuis le 1er décembre 2025 plus de 280 000 de nos compatriotes. Toutes ces avancées sont réelles, elles changent des vies et elles sont le fruit de notre travail collectif des dernières années. C'est-à-dire souvent de mobilisation, de dénonciation de situations qui étaient insoutenables, d'un travail en profondeur, associations, collectivités, administrations, puis d'un accompagnement par la ministre et les parlementaires qui ont permis toutes ces avancées. Pour autant, beaucoup reste à faire et nous le savons, et c'est l'objet de cette conférence. Trop de personnes se heurtent encore à des obstacles qui limitent leur autonomie, compliquent leur quotidien et c'est pourquoi nous avons voulu que cette Conférence nationale du handicap marque une nouvelle étape, la construction d'une société pensée pour tous où chacun peut exercer ses droits, choisir librement son destin, prendre part à la vie de la cité avec évidemment toutes vos mesures orchestrées, articulées autour de l'accessibilité universelle. Si les droits ont progressé, s'il y a eu toutes ces mesures concrètes, l'accessibilité reste en effet aujourd'hui un frein majeur à l'autonomie.

Et maintenant, je veux regarder devant et donner les grandes lignes de ce qui a commencé à être travaillé ce matin et qui sera décliné dans les prochaines semaines. En effet, trop souvent encore, se loger, se déplacer, accéder à un service public, accomplir une démarche en ligne relève du parcours d'obstacles. Et l'accessibilité a quand même été longtemps une forme de promesse, d'horizon qui avait vocation à reculer à mesure qu'on avançait. Et puis, tout le monde s'en accommodait. Ce que vous voulez à juste titre, ce que nous voulons, c'est que ça devienne une réalité dans la vie de chacun. Et c'est tout le sens de la stratégie nationale de l'accessibilité élaborée avec l'ensemble des acteurs d'ici l'automne pour la période 2026-2029. Et donc, au-delà des tables rondes que vous avez lors de cette conférence, les groupes de travail sont lancés, beaucoup ont déjà commencé en vrai le travail et je vous en remercie, et ont vocation à finaliser cette stratégie qui sera déclinée sur la période 2026-2029.

Alors, je ne vais pas préempter ce travail. Je veux simplement m'engager sur quelques points, donner quelques axes. Je souhaite en effet des objectifs clairs pour simplifier tous les gestes du quotidien : pouvoir payer seul, traverser la rue en sécurité, accomplir ses démarches en ligne sans assistance, ce qui passera notamment par des bornes de paiement accessibles, la généralisation des télécommandes vocales pour les feux sonores, des sites Internet pleinement accessibles. Et dans les dizaines de mesures qu'il y a dans cette stratégie et de groupes de travail qui sont lancés, c'est cet esprit de concret qui, je pense, est très important pour qu'on ait à chaque fois des gens responsables et des dates précises de mise en œuvre et pour qu'on puisse rendre compte. L'accessibilité, c'est aussi le logement, nous ne l'oublions pas, vivre chez soi, dans des conditions adaptées, c'est une première garantie d'autonomie. Et on a encore des situations qui sont aujourd'hui inacceptables et parmi tous les travaux qui vont se finaliser dans les prochaines semaines, je souhaite vivement que soit créé d'ici le début de l'année prochaine ce répertoire national des logements sociaux accessibles pour que les personnes en situation de handicap puissent trouver des logements pré-identifiés de manière simple et selon les mêmes critères sur l'ensemble du territoire, parce qu'on a encore aujourd'hui beaucoup de situations hétérogènes et parfois trop peu de visibilité sur ces logements.

Une société inclusive, c'est aussi une société qui permet de choisir librement sa vie, d'être accompagné dans ses transitions et de ne jamais voir son parcours interrompu, faute de solutions. Et dans les choses à améliorer, cette perspective d'accessibilité universelle, de manière très concrète, c'est tous les éléments de continuité. Ça, vous le savez trop bien. Une partie de ce que j'évoquais allait dans ce sens, les droits à vie, nos dispositifs, mais on a encore énormément, au fond, de ruptures dans le parcours des enfants, des adolescents, puis des adultes et des familles. L'accompagnement doit commencer dès l'enfance. On a, ces dernières années, tous ensemble, ça fait partie du bilan, je ne l'ai pas évoqué tout à l'heure, mais on a beaucoup amélioré le repérage précoce et l'accompagnement adapté. Depuis 2019, plus de 180 000 enfants ont bénéficié d'un repérage précoce et d'un accompagnement adapté dans le cadre de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement. C'est une formidable avancée qui est le fruit vraiment de votre travail, de toutes les équipes syndicales partout sur le territoire. Cet effort doit être poursuivi en renforçant l'accès au diagnostic et à l'accompagnement précoce. Et là, de manière très universelle, jusqu'à 6 ans, pour qu'on ait des familles, des jeunes qui soient pris en charge. Et on sait aussi que pour les enfants atteints de paralysie cérébrale ou de polyhandicap, les nouveaux parcours doivent pouvoir se poursuivre plus tard et jusqu'à 20 ans afin de mieux préparer le passage vers l'âge adulte et ne pas subir ces ruptures. Et ça, ce sont des éléments clés qui doivent être finalisés dans les prochaines semaines.

S'il existe un lieu où la République doit aussi être pleinement accessible, c'est l'école. Je l'ai évoqué à l'instant. Là aussi, nous savons ce que nous devons continuer d'améliorer. L'école accessible, c'est une école qui s'adapte aux façons d'apprendre de chaque élève. La formation des enseignants à des pédagogies qui peuvent profiter à tous sera renforcée dès cette année. D'ailleurs, nous l'avons vu en voyant l'INSPÉ il y a quelques jours avec le ministre en Lozère. Les pôles d'appui à la scolarité continueront d'être déployés sur l'ensemble du territoire et la cible des 3 000 pôles sera tenue à la rentrée prochaine, permettant d'offrir une couverture nationale du dispositif. À force d'empiler les dispositifs, les parcours sont parfois aussi devenus trop complexes. Aussi, nous souhaitons que dès la rentrée 2027, l'Éducation nationale, partout sur le territoire, nos rectorats engagent, et le travail a commencé dès maintenant, pour pouvoir y parvenir, un rapprochement progressif des dispositifs autour d'un projet de réussite unique de la maternelle au lycée pour simplifier la vie des familles, garantir la scolarisation de chaque enfant au sein de l'école. Et au fond, c'est de pouvoir accompagner les élèves et les familles tout au long de leur parcours et ne pas leur faire subir les changements de classes, d'établissements ou de cycles, mais que tout ça soit piloté de manière continue pour être ciblé sur l'élève. Et de l'école à l'université, notre ambition doit être la même. L'accès aux études supérieures s'est développé, mais on a encore des obstacles logement, démarches administratives, sur lesquels nous devons poursuivre les efforts engagés. À ce titre, je veux ici remercier évidemment le ministère et aussi le réseau des Crous qui met à disposition plus de 8 350 places de logements adaptés. Quant aux démarches essentielles de la vie étudiante, de Parcoursup à Mon Master, en passant par les demandes de bourses ou de logement, elles devront être accessibles à tous d'ici la fin de l'année 2026. Et là aussi, ça fait partie de cette stratégie avec un élément de temporalité très clair. Le ministre chargé de l'Enseignement supérieur et le CNOUS y consacreront tous les efforts nécessaires et c'est un axe important d'efforts. Disant cela, je n'oublie pas le remarquable travail qui est fait par le programme Atypie friendly, que nous continuerons à développer pour les étudiants concernés par les troubles du neurodéveloppement. Et j'ai pu à plusieurs occasions admirer la qualité de ce travail, son engagement et sa démultiplication ces dernières années.

Notre objectif est clair : le handicap ne doit contraindre aucun jeune à renoncer à ses études, à ses projets ou au libre choix de son avenir professionnel. Nous devons aussi à cet égard poursuivre la transformation du monde du travail. Et l'objectif de cette stratégie sur les 4 années à venir, eh bien, c'est de renforcer l'emploi accompagné avec un objectif de 20 000 bénéficiaires d'ici 2028, d'ouvrir une concertation nationale sur l'avenir de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, 40 ans après la loi de 1987, et d'engager la suppression des restrictions d'accès à certaines professions dans le cadre de cette stratégie, car elles existent encore. Et dans cette stratégie 26-30, il y a l'objectif de les lever, c'est l'objet d'un des groupes de travail. Une société pleinement accessible, et c'est évidemment une société qui protège, qui accompagne, qui forme, qui permet d'accéder au travail, mais c'est aussi une société qui permet à chacun de participer pleinement à la vie sociale, culturelle, sportive et citoyenne de notre pays.

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont profondément changé le regard sur le handicap dans notre pays. Et je veux remercier celles et ceux qui ont permis ce succès, qui se sont engagés dès les premiers jours de notre campagne. Ça a été une mobilisation. On a pensé ces Jeux olympiques et paralympiques comme un tout et on a réussi cela, vous avez réussi cela. Ils ont montré les performances, les talents, les réussites de milliers d'athlètes. Ils ont aussi créé une attente et cette dynamique ne doit pas retomber. Ça doit nous pousser à développer le sport inclusif sur l'ensemble du territoire pour que chacun puisse pratiquer quel que soit son âge, son lieu de vie ou son handicap. Les fédérations sportives ont désormais un rôle majeur à jouer pour faire toute leur place aux sportifs, nous y tenons avec la ministre, et le faire justement pour tous les sportifs en situation de handicap dans leurs instances, dans leurs compétitions, et dans leurs projets. Cette démarche ne s'oppose en rien au rôle essentiel du mouvement handisport, bien au contraire. L'objectif est de pouvoir concilier ces efforts. Nous souhaitons également que la France soutienne dans les prochains mois auprès du Comité international olympique une meilleure représentation de toutes les personnes handicapées aux grandes compétitions sportives dont les Jeux paralympiques et plus particulièrement la participation des personnes avec un trouble du neurodéveloppement, du développement intellectuel, dont la trisomie 21.

L'exposition d'ailleurs qui nous guidait sur ces lieux montrait l'importance de ce combat et nous ne le lâchons pas, c'est un des objectifs là aussi des prochains mois. Prendre pleinement part à la vie de la nation, c'est aussi pouvoir accéder à la culture. Là encore, nous devons aller au-delà des progrès accomplis. Avec la ministre, nous portons le fait que l'édition accessible et adaptée doit désormais changer d'échelle pour que chacun puisse accéder à la lecture dans des conditions équivalentes. Le portail national de l'édition adaptée sera finalisé, les bibliothèques seront accompagnées pour élargir leur offre de livres adaptés. Même exigence pour les lieux culturels. Musées, sites patrimoniaux doivent continuer à mieux accueillir tous les publics et à faire de l'art un espace d'inclusion, à l'image, par exemple, du Hamo au palais de Tokyo. La culture, c'est aussi le cinéma. Personne ne doit être forcé d'aller voir un film le mardi matin à 8h30 parce que ce serait la seule séance sous-titrée et audiodécrite de la semaine. Et je salue à cet égard l'engagement du ministère, les travaux conduits par le Centre national du cinéma avec les associations et les gestionnaires de salles pour augmenter dès 2027 le nombre de séances accessibles partout sur le territoire et mieux les faire connaître. Prendre pleinement part à la société, c'est enfin une question de citoyenneté.

En 2019, comme je le rappelais, notre pays a franchi une étape importante en rétablissant le droit de vote de l'ensemble des majeurs protégés. Cette décision portait une conviction profonde, il ne peut pas y avoir d'égalité réelle s'il n'y a pas de pleine citoyenneté. Nous devons continuer à lever les obstacles qui empêchent encore certains de nos concitoyens de faire entendre leur voix et de prendre toute leur place dans la vie démocratique de la nation de manière très concrète, c'est là aussi l'un des groupes de travail. Et puis, au-delà de tous ces chantiers que j'évoque ici, mais pour montrer qu'au fond le travail que nous engageons avec cette stratégie d'accessibilité 2026-2030 couvre tous les départements ministériels, et c'était très important que les ministres soient tous là, de l'Emploi aux Transports, de la Santé à l'Éducation nationale, le Sport, l'Enseignement supérieur, l'Apprentissage, le Logement, la Culture. Ça vous montre qu'aucun de ces ministères ne lâche le combat. Eh bien, on veut aussi préparer l'avenir et dans tout le travail qui est engagé, nous voulons, et je veux revenir sur quelques points, continuer d'accélérer des efforts des dernières années. L'avenir du handicap se jouera en partie dans notre capacité à mettre l'innovation au service de l'autonomie : Technologies d'assistance, numérique, intelligence artificielle peuvent transformer l'accès à la communication, aux apprentissages, à l'emploi et aux soins. Alors, nous avons déjà des acteurs de premier plan. Je ne pourrai pas citer tout le monde, mais les lunettes intelligentes de Pulse Audition, les bras robotiques d'Orthopus, l'exosquelette de Wandercraft, qui sont de vraies innovations qui changent la vie de centaines de milliers de personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Notre enjeu désormais est de faire passer ces innovations de l'expérimentation à la vie quotidienne, de continuer de les accompagner, d'accélérer, mais de beaucoup plus travailler sur leur démocratisation et leur diffusion. Pour y parvenir, l'État accompagnera dans les prochains mois la structuration d'une véritable filière française des technologies d'assistance associant chercheurs, industriels, professionnels du secteur, utilisateurs et financeurs. Son objectif sera clair : accélérer le développement, l'évaluation, la production et la diffusion de solutions innovantes pour les personnes qui en ont besoin. Cette ambition vaut aussi pour la déficience visuelle. Avec la création de l'Institut national Louis Braille, nous réunirons enfin dans un même lieu recherche, innovation, formation, expertise et accompagnement pour créer un pôle national de référence, c'est aussi un des axes de la stratégie. Préparer l'avenir, c'est aussi répondre aux besoins des personnes autistes et plus largement de toutes celles concernées par un trouble du neurodéveloppement. Beaucoup a été fait ces dernières années. Je veux remercier toutes les équipes qui se sont mobilisées. J'évoquais quelques-unes des avancées, mais les besoins restent immenses, notamment pour les adultes et pour les situations les plus complexes. Dès la fin de cette année, nous lancerons donc les travaux d'une nouvelle stratégie nationale pour l'autisme et les troubles du neurodéveloppement pour la période 2027-2032, avec 3 priorités : mieux repérer et accompagner dès le plus jeune âge. Ça, c'est la poursuite de l'effort déjà fait, et j'insiste sur le mieux accompagner qui est un point clé pour que la prise en charge se fasse au plus tôt, dès le diagnostic fait, qui est le point où on s'est beaucoup amélioré. Deuxièmement, c'est renforcer les réponses pour les adolescents et les adultes. Et troisièmement, c'est apporter davantage de solutions aux situations complexes. Cette stratégie sera construite avec les personnes concernées, leurs familles, les associations, les professionnels et les chercheurs.

Au-delà de cette stratégie, toutes les actions que j'ai présentées ce matin poursuivent une même ambition : construire une société pleinement accessible. Et avant de conclure, permettez-moi de saluer justement les proches aidants. Parents, conjoints, frères, sœurs, enfants, amis, ils accompagnent chaque jour les personnes en situation de handicap avec un engagement, une générosité souvent discrète. Cette ambition d'une société pleinement accessible leur doit beaucoup et nous devons continuer à mieux les reconnaître, à les soutenir et à les accompagner, et c'est aussi un des axes d'efforts et de groupes de travail.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais partager avec vous ce matin, à la fois la consolidation de tout ce que nous avons fait ensemble ces dernières années, mais les axes d'efforts de ce que nous devons ensemble faire pour cette stratégie qui va être finalisée par les groupes de travail sur les prochains mois et qui rassemble 65 mesures pour les années à venir. Les feuilles de route qui seront désormais mises en œuvre sous l'autorité du Gouvernement en assureront la traduction concrète engagement par engagement. Les ministres auront l'occasion d'y revenir et dans les prochaines semaines, la ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées, chère Camille, que je remercie pour la préparation de cette CNH, réunira un comité de pilotage réunissant les associations, les collectivités, les professionnels et l'ensemble des acteurs concernés. La méthode est claire : faire avec et non pour, faire avec les personnes concernées, avec les associations, avec les collectivités et tous les acteurs engagés. Et c'est aussi pour cela que, parmi ce travail, je sais que c'est une demande importante de l'APF, et nous l'avons entendu, l'APF France, que dans les groupes de travail sur l'aide humaine, nous puissions avoir un axe de travail important et il sera également engagé.

Au fond, le sujet qui nous réunit aujourd'hui, dépasse la seule question du handicap. Il nous renvoie à une exigence fondamentale de notre République qui est de faire vivre l'égalité dans la réalité quotidienne de chacun. L'accessibilité n'est pas une politique pour quelques-uns, elle est une condition de l'égalité. Et une société pleinement accessible est plus juste pour les personnes en situation de handicap, mais elle est aussi plus simple pour les familles, plus protectrice pour chacune et chacun. Et au fond, elle est essentielle pour la nation tout entière. Alors au moment où je m'exprime devant vous, j'ai conscience du défi du temps.

Nous avons ensemble fait durant un peu plus de 9 ans et demi, je crois, beaucoup. Je l'évoquais tout à l'heure. En tout cas, on l'a fait avec sincérité, avec cette volonté d'associer, de faire avec et d'améliorer de manière très concrète les choses, y compris quand on nous disait que ça n'était pas possible. Sur les troubles du neurodéveloppement, il y avait eu longtemps des conflits, des combats pour que le dépistage précoce ne puisse pas se faire. Vous l'avez fait. Sur la déconjugalisation de l'AAH, il y avait beaucoup de gens pour dire que ce n'était pas possible, beaucoup trop cher. Vous l'avez fait. Pour l'école inclusive, il y avait beaucoup de gens pour dire que c'était terrible, qu'il ne fallait surtout pas le faire. Vous l'avez fait. Et moi, je suis très fier de ce qu'on a fait ensemble ces dernières années. Je viens ici de donner quelques axes d'efforts de ce qui va être travaillé dans les prochains mois. Et jusqu'au dernier quart d'heure, vous pouvez compter sur moi pour le faire de là où je serai. J'ai conscience aussi que je parle de prochaines années où je ne serai pas là dans cette fonction. Je pense essentiel que tout ce qu'on a fait ces dernières années et que la philosophie du travail que vous avez conduit, de ce que cette stratégie va déployer, de ce que nous portons tous ensemble perdure et que quels que soient les débats démocratiques essentiels que nous allons avoir dans les prochains mois, sur lesquels je l'espère très fortement, la question du handicap, de l'accessibilité universelle, de l'inclusivité doit être au cœur de cette campagne. Je souhaite et je ferai tout pour que nous ne puissions pas reculer et qu'au contraire nous puissions accélérer sur ces axes d'efforts. Parce que ma conviction profonde, c'est qu'on ne parle pas simplement des personnes en situation de handicap, on parle de ce que nous sommes très profondément. On parle de ce qu'est la République et on parle de ce qu'est une nation qui fait confiance à tous ses citoyens et qui veut leur donner la possibilité de donner le meilleur d'eux-mêmes.

C'est ça, ce qu'on a essayé de faire : faire confiance et de dire que le rôle de l'État, de la République, c'est de mettre chacune et chacun en capacité de faire le mieux possible. Partout où on le peut, de corriger toutes les inégalités qu'on peut corriger, les injustices ou les morsures du destin. Et de se dire que chacune et chacun est nécessaire et chacune et chacun est capable. Et cette confiance-là, elle dit beaucoup de ce qu'est notre nation, de ce qu'est notre République. Et quand je vois notre école, par exemple, telle qu'on l'a transformée ces dernières années, j'ai toujours été frappé de voir combien ce qu'on a fait pour l'école inclusive a transformé la vie de beaucoup d'élèves qui n'étaient pas en situation de handicap, et de leurs familles et d'enseignants, parce qu'ils ont compris, parce qu'ils ont eux-mêmes changé leur regard, leurs pratiques, et ils ont appris d'un autre ou d'une autre. Et c'est vrai pour le travail, et c'est vrai pour le reste de la société. Et donc je souhaite plus que tout que le mouvement enclenché ces dernières années soit inarrêtable, et que cette promesse d'universalité, qui est juste et qui est au cœur de la promesse républicaine, nous redoublions d'efforts tous ensemble pour qu'elle soit pleinement partout à chaque instant réel, car nous n'y sommes pas encore. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement et ne lâchez rien de ces combats. Ils sont justes et ils sont beaux.

Vive la République et vive la France !